



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 4 AVRIL 2024 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D17 - Budget primitif 2024 - Budget annexe Assainissement

Date de convocation : 29 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 18

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Pascale GARDETTE, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Micheline JULIEN formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 7

Catherine BAUBRI à Jocelyne PELETTE ; Patrice BOUCHET à Anne DELAUNAY ; Natacha MICHEL à Marylène JAUNEAU ; Denis PETONNET à Cyril CHAPPET ; Jean-Marc REGNIER à Matthieu GUIHO ; Julien SARRAZIN à Philippe BARRIERE ; Pierre-Michel MARCH à Micheline JULIEN

Absents excusés : 4

Houria LADJAL ; Henoah CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Jocelyne PELETTE

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

**D17 - Budget primitif 2024 -
Budget annexe Assainissement**

Rapporteur : M. Matthieu GUIHO

Vue d'ensemble

Fonctionnement			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges à caractère général	76 300,00 €	Résultat reporté 2023	29 937,81 €
Autres charges de gestion courante	10,00 €	Produit de la surtaxe	265 000,00 €
Charges financières	5 242,80 €	Amortissement subvention	31 850,00 €
Charges exceptionnelles	100,00 €		
Charges de personnel	16 547,81 €		
Amortissements	195 000,00 €		
Virement à la section d'investissement	33 587,20 €		
Total	326 787,81 €	Total	326 787,81 €
Investissement			
Crédits reportés 2023	498 876,10 €	Reprise du résultat 2023	320 099,33 €
Remboursement capital	66 754,20 €	Amortissement	195 000,00 €
Amortissement des subventions	31 850,00 €	Virement de la section de fonctionnement	33 587,20 €
Travaux	129 983,00 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	178 776,77 €
Total	727 463,30 €	Total	727 463,30 €
Total général	1 054 251,11 €	Total général	1 054 251,11 €

En fonctionnement : le montant de la surtaxe est de : 0,65 € le mètre cube.

- Les dépenses comprennent : les charges à caractère général pour 76 300,00 €, les charges financières pour 5 242,80 €, les charges exceptionnelles pour 100,00 €, les autres charges de gestion courante pour 10,00 €, les charges de personnel pour 16 547,81 €, les dotations aux amortissements pour 195 000,00 € ainsi que le virement à la section d'investissement pour 33 587,20 €.
- Les recettes se composent de la reprise de l'excédent 2023 d'un montant de 29 937,81 €, du produit de la surtaxe pour 265 000,00 € et des amortissements des subventions transférées pour 31 850,00 €.

En investissement :

- Les dépenses : outre les crédits reportés pour un montant de 498 876,10 €, les crédits nouveaux concernent le remboursement du capital de la dette pour 66 754,20 €, l'amortissement des subventions transférées pour 31 850,00 € et des travaux pour un montant global de 129 983,00 €. Les prévisions concernent dès lors les réseaux du secteur Voyer (40 000,00 €), les travaux pour assainissement divers (59 983,00 €) et la station d'épuration (30 000,00 €).
- Les recettes sont composées de la reprise du résultat 2023 d'un montant de 320 099,33€, du virement de la section de fonctionnement pour 33 587,120 €, des amortissements pour 195 000,00 € et d'un excédent de fonctionnement capitalisé pour 178 776,77 € (1068).

L'encours de la dette s'élève à 158 358,35 € au 1^{er} janvier 2024 et comprend deux emprunts classés en 1A selon les critères de la charte GISSLER.

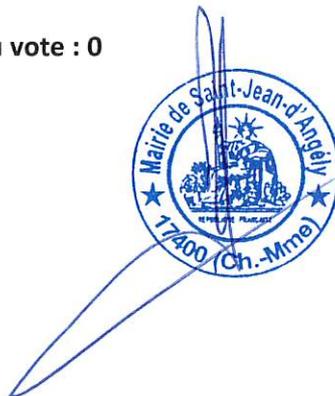
Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver ce projet de budget 2024 présenté en équilibre en recettes et en dépenses, section d'investissement et section de fonctionnement ainsi qu'il suit :

- **Section d'investissement**
 - o En dépenses et en recettes 727 463,30 €
- **Section de fonctionnement**
 - o En dépenses et en recettes 326 787,81 €

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à l'**unanimité des suffrages exprimés (25)** :

- **Pour : 25**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**



**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.